

CHSCT Spécial Faculté des Sciences du Sport

En audioconférence

Compte Rendu du 11 mai 2020

Membres présents : François Cottin, Nathalie Jacob-Righini, Norine Coussot, Docteur Martine Berthier, Marianne Boivin, Marika Elcourt, Gaëlle Giraudier, Dr Cécile Hallier Barbe., Sophie Michel, Yann Beudaert, Patrick Colas, Christel Gutmann.

Ouverture de la Séance à 15h00.

Ordre du jour :

Le point unique à l'ordre du jour est le Plan de reprise des activités suite au début du déconfinement progressif à l'Université Paris Saclay.

François Cottin rappelle qu'une organisation par roulement a été mise en place au niveau administratif par Nathalie Jacob-Righini afin de permettre aux personnels qui doivent revenir, pour assurer leurs missions, de le faire en respectant les consignes.

Pour ce qui concerne les enseignants, le télétravail est à privilégier. 3 enseignants ont demandé à revenir travailler en présentiel en invoquant principalement l'aspect social.

Aujourd'hui, il n'est malheureusement pas d'actualité de revenir pour l'aspect « convivialité ».

Ponctuellement, des enseignants prévoient de passer au bâtiment 335 récupérer des dossiers.

La liste des personnes qui auront à venir travailler sur place doit être remontée à la présidence et sert de base pour définir la distribution des kits de protection.

Nathalie Jacob Righini a rédigé un plan de reprise d'activités (PRA) propre à la composante qui reprend les grandes lignes du PRA universitaire (présenté en CHSCT universitaire mardi 5 mai), plus les spécificités liées aux locaux et missions de la composante.

Marianne Boivin précise que le PRA de l'université a été diffusé largement par publipostage.

Elle rappelle également que le télétravail est à privilégier.

La priorité aujourd'hui est de respecter la distanciation et de porter un masque si ce n'est pas possible.

Patrick Colas précise les aspects techniques de ce PRA :

Accès restreint du bâtiment 335.

Affichage « bâtiment fermé avec accès règlementé de 8h à 18h » pour personnes autorisées au préalable par la direction uniquement.

Accès par le côté technique.

En entrant : point sanitaire avec gel hydro-alcoolique, désinfectant de surface, essuie main...

Mention : port du masque obligatoire, se passer les mains au gel hydroalcoolique.

Les gestes barrières sont répétés par voie d'affichage.

Certains locaux sont condamnés (salles de cours, amphi, salles de convivialité...)

Les kits de protection ont été préparés ce matin (lundi 11 mai).

Patrick Colas est sur place le mardi et le mercredi. Les autres jours, la distribution est assurée par un agent du service technique.

Les circuits d'eau chaude et d'eau froide ont été vérifiés.

Nettoyage et désinfection de toutes les surfaces de travail avant la reprise et chaque soir par la STEM: Les plans de travail, bureaux, claviers d'ordinateurs, poignées de portes, rampes d'escalier...

Un contrôle légionnelle a été demandé.

Nathalie Jacob Righini rappelle la nécessité qu'un agent d'astreinte assure une présence dans le bâtiment sur les heures d'ouverture.

Gaëlle Giraudier propose de passer le message aux étudiants concernant le maintien de la fermeture du bâtiment au public via la page internet ou Facebook.

Marianne Boivin précise que cela a été fait sur le portail de l'université mais que cela peut en effet être doublé sur le site de la F2S.

Yann Beudaert précise que les examens vont s'organiser essentiellement en distanciel sauf pour les personnes qui ne le peuvent pas (raison technique, autres...); est ce qu'il est alors possible de faire passer l'examen en présentiel pour les personnes qui se sont signalées ou qui ont des problèmes de connexion?

Marianne Boivin et Nathalie Jacob Righini indiquent que OUI puisque ce sont les directives ministérielles et universitaires; les précisions sur cette organisation seront apportées par Thomas Deroche une fois un diagnostic établi.

Thomas Deroche pourra répondre par rapport à l'organisation, aux conditions...

Marianne Boivin rappelle que la distanciation sociale nécessite 4m² par étudiant. Il faudra que les salles adéquates soient mises à disposition et les ressources nécessaires soient déployées.

Thomas Deroche, Marine Petrilli, Souphiane Jender ainsi que les gestionnaires de scolarité, à partir du devoir blanc, vont décrypter jusqu'au 15 mai afin de repérer les étudiants en difficultés par rapport aux examens à distance.

Les gestionnaires de scolarité seront sur place pour l'ouverture des examens (rappel du 18 au 26 mai).

Yann Beudaert s'interroge sur la distribution des kits aux responsables des formations et aux autres enseignants qui auraient besoin de venir.

Selon les consignes universitaires, il est prévu de distribuer des Kits de protection uniquement aux personnes qui doivent venir de façon prolongée sur site et non uniquement sur passage pour récupérer des dossiers ou du matériel.

Le nombre de kit correspond au nombre de personnes qui doivent venir d'où le mail de François Cottin pour recenser les personnes.

Le nombre de kits évoluera en fonction des présences; toutes les personnes qui doivent venir régulièrement auront un kit.

Les personnes qui viendront très ponctuellement ne seront pas dotées d'un kit mais peuvent venir chercher un masque au service médical de prévention situé au bâtiment 452.

Nathalie Jacob Righini doit remonter très régulièrement la liste nominative des personnes qui sont amenées à venir régulièrement afin de refaire une commande si besoin au service médical de prévention et connaissance fine des personnes sur site. On est sur une logique de sécurité des personnes.

François Cottin rappelle que seulement 2 ou 3 personnes ont demandé à revenir en présentiel.

Marianne Boivin précise que jusqu'à la semaine dernière, l'Université avait un stock de 37000 masques pour 1700 personnes. Plusieurs livraisons sont en attente mais on est tributaire de la fabrication et des dates de livraison.

30 000 masques sont arrivés ce matin, il reste du gel hydro-alcoolique, ce qui va permettre de refaire des kits. 15000 masques en tissu lavable 50 fois doivent arriver mi-juin pour 7000 personnes.

Yann Beudaert s'interroge sur la procédure en présentiel et comment cela se passe pour les gens qui reviennent de façon ponctuelle, dans quelles conditions sanitaires ?

Marianne Boivin précise que les personnes qui veulent venir de façon ponctuelle doivent prendre attache auprès des responsables de bâtiment pour faire en sorte de ne croiser personnes. Le cas échéant, elles ont juste besoin de se laver les mains mais n'ont pas besoin de masque puisqu'elles se sont organisées pour ne croiser personne.

Ponctuellement, elles peuvent passer au 452 pour un dépannage de masque.

Yann Beudaert pose la question de la procédure pour les personnes qui ne font que passer ?

François Cottin précise qu'ils doivent lui adresser la demande ; pour le moment 5 personnes dont une doctorante ont demandé à passer.

A cela s'ajoutent 3 demandes d'enseignants pour revenir au bureau, en plus de celles du personnel administratif.

Pour le personnel administratif, un roulement est établi ; pour les 3 demandes enseignantes, elles seront soumises à l'avis du bureau de direction.

Sophie Michel se demande si la consigne envoyée par François Cottin a bien été comprise ?

François Cottin rappelle que les personnels doivent lire régulièrement leurs messages.

Nathalie Jacob Righini précise que jusqu'à maintenant toutes les personnes qui ont eu à venir ponctuellement, ont demandé à François Cottin ou à elle-même avant de passer.

Il est indispensable de continuer sur cette ligne.

Suite au CHSCT et au bureau, le PRA sera transmis à la présidence avec la liste nominative (évolutive) des personnes susceptibles de venir.

François Cottin va envoyer un mail très précis sur les consignes de la procédure (PRA).

En parallèle, Nathalie Jacob Righini propose de faire une note qui reprend très synthétiquement ces consignes selon le cas de figure ; cette note sera soumise à l'approbation des membres du CHSCT spécial F2S avant diffusion.

Marianne Boivin informe sur la tenue probable d'un prochain point d'étape suite au 2 juin, date fixée par le ministère.

Le Dr Martine Berthier demande à ce que les personnels dits « à risque » se manifestent auprès des services médicaux. Nathalie Jacob Righini le précisera sur la procédure.

Yann Beudaert demande à ce qu'une clarification sur les salaires et les HCC soit faite à l'occasion d'un conseil d'enseignement pour préciser voire apaiser les craintes des collègues.

François Cottin dit qu'un point sera fait demain au bureau et qu'un retour sera fait rapidement.

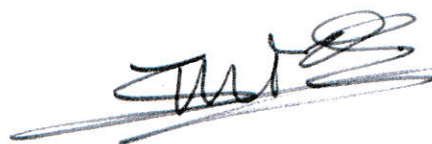
La séance est levée à 16h25.

Le Président du CHSCT spécial STAPS
François Cottin

Université Paris-Saclay
Doyen de la Faculté des Sciences du Sport
François COTTIN



La secrétaire du CHSCT spécial STAPS
Sophie Michel



La secrétaire administrative du CHSCT spécial STAPS
Nathalie JACOB-RIGHINI

